



Travail - demande de preuve

Par Marko

Bonjour.

Je viens d'apprendre aujourd'hui que mon cadre au travail pendant deux ans, s'est opposé à toute augmentation de salaire suite à un propos que j'aurai tenu sur les réseaux sociaux ayant pour but de faire du tort à mon entreprise.

Je suis presque sûr que cela ne s'est jamais produit. Par conséquent j'aurai voulu connaître la procédure pour lui demander la preuve écrite de mes propos (qui dit réseau social dit forcément preuve écrite) auquel cas je ferai la poursuite judiciaire adaptée pour diffamation

Cordialement